

CVPP. Réunion du Comité. Chalet des Bordes. 24 février 2018

Présents : M. Sertelet JM Mège, P Buisset, P Mangin, JL Caro, JM Heppe, M Koeniguer, F Marchand, M Soudière, P Boulas, A Roussel, JF Costa

Excusés : Y Kennel, P Heintz

- 1- Sur une proposition d'accueillir les nouveaux arrivants avec un « cadeau », rejet de l'idée puisqu'en fait une contribution particulière leur est demandée lors de la première adhésion.
- 2- La possibilité de cours de voile est maintenue au tarif de 50,00€ les 3 heures (le demandeur doit être adhérent et licencié) à verser au trésorier du club
Mise en place d'une possibilité de « découverte de la voile : 30,00€ les 2 heures, à verser au trésorier du club.
La mise à disposition par le club d'un de ses voiliers est possible pour tout membre licencié : gratuité un jour de régates. En dehors des régates le club tiendra à disposition des cartes qui seront à régler au trésorier en fin de saison : 40,00€ pour la première mise à disposition, 30,00€ pour la seconde, 25,00€ pour toutes les suivantes. (contributions destinées à couvrir les frais de maintenance du bateau).
Pour des raisons personnelles un membre fait don de son bateau au club. Francis est chargé de maintenir le lien avec lui et de lui transmettre nos remerciements. Jean-Luc fera une évaluation de la coque et des équipements et fera une proposition qui sera étudiée lors du prochain comité.
- 3- Les navettes fonctionneront selon les calendriers publiés sur le site et avec les volontaires inscrits pour les piloter. Il n'y aura plus de défraiement attribué à ce service.
Par contre il est fixé une prise en charge kilométrique de 0,30 € pour les membres qui se déplacent officiellement au nom du club.
- 4- Si le comité prend un pot après sa réunion, celui-ci sera financé par le club.
- 5- Les trésoriers feront un point détaillé mensuel et à chaque réunion de comité.
Une nouvelle ligne budgétaire est clairement ouverte, créant une réserve pour la prise en compte des dépenses liées à la sécurité.
- 6- Calendriers ;
Le 17 mars travaux aux hangars et au chalet
Le 31 mars et le 7 avril mise à l'eau (voir sur le site pour s'inscrire)
Voir sur le site le calendrier d'usage du portique
Journée « Toutes voiles dehors » le 14 juillet
Régates : 29 avril am, 27 mai am, 24 juin journée, 29 juillet am, 26 août am, 30 septembre am.
- 7- Les VHF seront rechargées par Jean-François

Un examen sera fait des gilets qui restent au club (prévoir un éventuel achat)
Pour faciliter leur usage les navettes seront équipées d'un cadenas à
combinaison.

A la fin du mois d'avril le trésorier adressera une facture de 20,00€ à qui n'aura
pas fait son mouillage personnel.

Toute adhésion non prise au 31 mars sera traitée comme celle d'un primo-
arrivant.

Projet d'acheter un écho-sondeur pour une mise en place plus fiable des
mouillages et d'un video-projecteur pour les réunions.

Prochaine réunion du comité le 17 mars aux Bordes après le repas de midi.

Le secrétaire
JFC